



**CONSTRUIRE LE LOGEMENT  
ACCOMPAGNÉ DE DEMAIN**

Paris 23 & 24 novembre 2017

## **Mini-conférence**

**Synthèse**

### **Former avec des MOOC : une solution pour le logement accompagné ?**

***Véronique VELEZ, responsable de l'innovation au  
sein de la maîtrise d'ouvrage - USH***

***Animation : Pierre-Marc Navales Chargé de  
mission, Unaf***

Pierre-Marc NAVALES précise que l'UNAFO a commencé à mener une réflexion sur les MOOC. Le projet stratégique comprend un volet numérique et un volet dédié à la formation et les deux peuvent se croiser. Toutefois, le caractère nouveau du projet se traduit par un intérêt mitigé des adhérents. Un groupe de travail devrait être constitué sur le sujet.

L'USH a développé cet outil pour traiter des enjeux de la transition énergétique et de l'accès social, et Véronique VELEZ, responsable de l'innovation au sein de la maîtrise d'ouvrage, vient le présenter. Une opportunité s'est présentée pour trouver des financements pour monter des formations financées avec l'ADEME et le PACTE, des régions et des organismes HLM. L'idée n'est pas de numériser des formations qui existent déjà, mais des modules complémentaires, constamment accessibles et gratuits.

Trois cibles ont été définies : sur les enjeux de la transition énergétique, un module est destiné aux habitants, un aux personnels de proximité et les gestionnaires et un pour les personnels de maîtrise d'ouvrage et la maintenance.

Sur l'accès social, les publics sont les financeurs de l'accès, les organismes HLM et les partenaires.

Tous les MOOC doivent normalement être adossés à une école, une université ou un organisme de formation. Ces MOOC sont portés directement par l'USH, adossés à une plateforme de l'ADEME consacrée aux MOOC pour le bâtiment durable.

Des séquences courtes sont proposées, avec des vidéos et des quizz, d'une durée de 15 minutes par semaine sur cinq semaines pour le MOOC habitants, 30 minutes par semaines sur cinq semaines pour la proximité et 1 heure par semaine pendant cinq semaines pour la maîtrise d'ouvrage.

2 500 personnes sont inscrites sur les MOOC, dont 1 000 sur le MOOC habitants. Le MOOC comprend une partie cours et une partie discussions, dans le cadre d'un forum, contrairement aux e-learning. Les cours ne sont pas diplômants, mais donnent un certificat, avec 30 % de bonnes réponses. La démarche est individuelle et n'est pas intégrée dans un plan de formation. Les gestionnaires suivent plutôt les MOOC pendant leur temps de travail, évidemment de manière collective. Les chargés d'opération et la maîtrise d'ouvrage suivent plutôt les modules individuellement.

Un comédien a été engagé pour jouer dans les vidéos, alternativement dans les rôles d'expert et de non-expert. L'objectif du MOOC est d'optimiser son confort et de diminuer ses charges d'énergie.

Le MOOC proximité vise à accompagner et sensibiliser à la maîtrise de l'énergie.

Le MOOC MOA explique des concepts grâce à des dessins.

Un organisme HLM est référent de chaque MOOC. L'OPCA Uniformation apporte des financements, ainsi que l'ADEME et le PACTE.

Le MOOC Accession sociale n'est pas hébergé sur la plateforme bâtiment durable. Il comprend six modules.

Une commission est faite sur les réseaux sociaux (Twitter et LinkedIn) et sur les plateformes par l'ADEME et les partenaires.

Vanessa GULLIENT CARREZ (Action Logement Services) demande si de nouvelles inscriptions sont possibles, dans la mesure où la session a déjà débuté.

Véronique VELEZ précise que la session a débuté le 14 novembre et que les inscriptions à la session 1 sont ouvertes jusqu'au 26 décembre, avec des MOOC disponibles jusque fin janvier.

Fabienne SERVIER (Soliha Drôme) se demande si le MOOC peut être inscrit sur le plan de formation, pour une catégorie de personnels qui suivrait alors les MOOC sur leur temps de travail.

Véronique VELEZ précise que les inscriptions doivent être effectuées de manière individuelle, mais qu'il est possible de les intégrer dans des plans de formation.

Ces MOOC ont été présentés lors du Congrès HLM. La difficulté consiste à ce que tous les inscrits finissent le parcours.

Les modules Proximité comprennent de nombreuses vidéos montrant le dialogue avec les habitants, les témoignages des gardiens, illustrées par de nombreux dessins.

Koudiev SIDIBE (ALJT) s'est rapprochée de l'UNAF0 depuis quelques mois pour élaborer un MOOC, partant du constat d'une baisse des formations, à cause des contraintes de temps et de déplacements. Les MOOC constituent un complément de formation, en phase préparatoire d'une formation présentielle.

Véronique VELEZ juge effectivement ces actions complémentaires des actions de formation dispensées en présentiel. Pour les métiers de proximité, il est effectivement compliqué de libérer les gardiens.

Koudiev SIDIBE (ALJT) s'enquiert du coût d'un tel projet.

Véronique VELEZ précise que l'USH a répondu à un appel à projets du PACTE et a obtenu des financements du PACTE et de l'ADEME qui héberge la plateforme. Cette plateforme est ouverte et peut accueillir de nouveaux projets.

Pierre-Marc NAVALES observe que les partenaires sont nombreux.

Véronique VELEZ confirme que ceci demande un important travail

Koudiev SIDIBE (ALJT) demande si l'USH a bénéficié d'un accompagnement.

Véronique VELEZ confirme que deux cabinets ont participé à cette démarche, ainsi qu'une société de graphiste.

Pierre-Marc NAVALES se demande si le MOOC est un outil de communication ou un outil pédagogique.

Véronique VELEZ considère que le MOOC est un outil pédagogique visant à réinterroger ses pratiques de travail. La formation relative à la maîtrise d'ouvrage vise à changer ses pratiques de travail, en les interrogeant, et à mettre l'habitant au cœur.

Koudiev SIDIBE (ALJT) estime que le MOOC est également un formidable outil de communication pour faire connaître la marque employeur.

Véronique VELEZ précise qu'un plan de communication a été validé, avec une circulaire adressée à tous les DG et Présidents d'organismes. Les 60 vidéos pourront être mises sur la chaîne YouTube de l'USH, une fois les semaines écoulées.

Benoît BIHEUX (Foncière Habitat et Humanisme) demande si des MOOC porteront sur d'autres thématiques.

Véronique VELEZ envisage un MOOC sur l'amiante.

Koudiev SIDIBE (ALJT) demande si le MOOC est accessible sur un fun MOOC.

Véronique VELEZ le confirme.

Koudiev SIDIBE (ALJT) s'enquiert du nombre d'inscrits sur le MOOC habitants.

Véronique VELEZ répond que 1 000 habitants sont déjà inscrits, ainsi que 1 500 personnes sur les autres modules. Des habitants continuent à s'inscrire.

Lydie RENARD (ARELI) se demande s'il est possible de visionner plusieurs fois une même vidéo et s'enquiert de la possibilité d'exploiter ces vidéos en groupe.

Véronique VELEZ répond qu'il est possible de télécharger tous les outils, dont les vidéos, pour les réutiliser en usage collectif sur une action de sensibilisation avec les habitants.

Pierre-Marc NAVALES s'enquiert d'une articulation entre présentiel et MOOC.

Véronique VELEZ confirme que les organismes de formation pourraient effectivement utiliser les outils lors de formation en présentiel. Sur la licence, comme les financements étaient publics, tous les outils peuvent être repris à des fins non commerciales.

Une intervenante demande des précisions sur l'animation des forums.

Véronique VELEZ anime chaque jour, sur un petit créneau matin et soir. Les fils de discussions fonctionnent bien et les personnes partagent leurs pratiques. La modération n'est pas nécessaire pour le moment.

Un intervenant juge les MOOC intéressants puisque les salariés doivent acquérir un certain nombre de compétences pour évoluer, ce qu'ils peuvent réaliser à travers ces MOOC.

Véronique VELEZ précise que les MOOC construits par l'USH ne sont pas certifiants.

Koudiev SIDIBE (ALJT) observe qu'au-delà de la certification, des collaborateurs ont décidé d'apprendre par eux-mêmes, se montrant autonomes dans l'acquisition de nouvelles compétences, notamment par les MOOC.

Un intervenant (Adelis Nantes) relève une fracture numérique parmi les personnes ayant le plus de difficulté et ayant le plus besoin d'accompagnement sur leur logement.

Véronique VELEZ précise que le MOOC habitants vise plutôt les jeunes. Dans le parc HLM, le taux d'utilisation Internet est similaire au reste de la population. Les organismes HLM proposent d'accomplir de nombreuses démarches en ligne (paiement du loyer, signature d'un bail à distance...).

Fabienne SERVIER (Soliha Drôme) a compris que les contenus pourraient être réutilisés et demande si cette méthode est liée au financement ou si tous les MOOC sont conçus ainsi.

Véronique VELEZ précise que toutes les vidéos et tous les PDF des MOOC peuvent être réutilisés à titre personnel. Tous les MOOC se trouvant sur la plateforme bâtiment durable ont le même financement et tous les contenus peuvent être utilisés, à partir du moment où les sources sont citées et où les contenus ne sont pas modifiés.

Violaine Lavaud (AMLI) observe que les résidences sociales et les pensions de famille fonctionnent selon un système de redevance, avec des charges d'énergie intégrées à la facture mensuelle. Les équipes travaillent avec les résidents sur la maîtrise de leur consommation. Ces vidéos seront un support intéressant pour sensibiliser les résidents lors de séances collectives.

Véronique VELEZ juge l'idée intéressante.